



RECU EN PREFECTURE

Le 05 juillet 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220630-D0068940-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 juin 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 11), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 1), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Christine WERTHE

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Pascale BILLEREY, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Christophe LIME, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Maxime PIGNARD, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Aurélien LAROPPE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 1 incluse), Mme Claude VARET à M. Maxime PIGNARD.

OBJET : 23. Emergences - Deuxième attribution 2022

Délibération n° 2022/006894

Emergences - Deuxième attribution 2022

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	15/06/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'attribuer des aides, au titre du dispositif Emergences porté par la Ville de Besançon en partenariat avec les structures culturelles du territoire, à des associations supports des activités et projets d'artistes bisontins émergents dans le domaine des musiques actuelles et du spectacle vivant.

Pour rappel, le Conseil Municipal du 7 avril 2022, dans le cadre d'une première attribution 2022, a soutenu 3 associations afin d'accompagner leurs projets de création et/ou de diffusion, pour un montant total de 5 000 €.

Pour cette deuxième session d'attribution, il est proposé d'apporter des subventions à 4 associations afin de soutenir leurs projets de création et/ou de diffusion, pour un montant total de 8 200 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création et à l'expérimentation artistiques, la Ville de Besançon accompagne les jeunes artistes du territoire à travers un dispositif dédié, Emergences, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de celle-ci engagée vingt ans auparavant avec Les Rencontres Jeune Création et Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

I. Présentation du dispositif Emergences et contexte de crise sanitaire

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

En 2018, afin de répondre à ces enjeux et aux évolutions du secteur, le dispositif Emergences a élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques, qui font l'objet d'un suivi, à différents stades d'avancement, par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du Crous Bourgogne Franche-Comté et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

Actuellement, une vingtaine de projets/artistes, à différents stades d'avancement dans leurs démarches de professionnalisation et de création, font l'objet d'un suivi par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires.

En outre, si la crise sanitaire a affecté et affecte encore le secteur artistique et culturel (report des projets, embouteillage dans les structures de diffusion, incertitudes sur les diffusions et engagements...), les jeunes artistes, généralement confrontés à une structuration précaire, ont subi de manière accrue les conséquences de l'épidémie de Covid-19.

Quatre structures de création dans le domaine des musiques actuelles et du spectacle vivant, ayant sollicité l'appui du dispositif Emergences à des étapes diverses de développement de leurs projets artistiques, ont déposé une demande de soutien financier conduisant aux propositions d'aides suivantes, une subvention à un nouveau projet artistique et des aides complémentaires à de jeunes structures en cours d'accompagnement par le dispositif.

II. Propositions de subventions à des associations porteuses des projets et activités d'artistes émergents du territoire, au titre du dispositif Emergences

A/ Aide du dispositif Emergences à un nouveau projet artistique

Association Le Chat noir – Projet Flower / musiques actuelles

Flower -alias Stéphane IELSCH, est un musicien, producteur de musique, DJ et beatmaker bisontin. Après quelques cours de musique en école, il s'est orienté vers la musique assistée par ordinateur en 2014 de manière autodidacte. Il s'inspire de styles musicaux divers comme le Neo Soul, Hip Hop, Electro, Funk, Jazz et Broken Beat avec une préférence pour le sound design sur synthétiseurs, lui permettant ainsi d'obtenir une identité sonore unique. Après avoir été repéré par Miqi O, créateur du collectif La Boocle, Flower a sorti 3 EP entre 2017 et 2020 dont les deux derniers sous ce label. Il se produit régulièrement à Besançon dans des cafés concerts, à la fête de la musique ou encore au Bastion et collabore avec des rappeurs comme Napoléon Maddox.

Flower prépare actuellement la sortie d'un 4^{ème} EP *Nerdishh*, un nouveau live, un clip d'animation et une vidéo live. Afin de préparer la sortie de son nouvel EP et de créer le spectacle musical qui l'accompagnera, Flower sera accueilli en résidence au Bastion durant 2 jours début juin et à La Rodia pour 3 jours fin août début septembre. Ces deux résidences lui permettront de travailler des morceaux en live et la scénographie de ce projet. Pour ce projet, dans lequel Flower se produira avec un synthétiseur supplémentaire, une vidéo, dont les graphismes sont inspirés des éléments de ses deux dernières pochettes créées par Manon Brunot, sera projetée sur scène par le Bisontin Mathias Mazoyer (réalisateur, vidéaste, Vj) sur un tulle et un écran. Avec ce nouveau projet musical articulé autour d'une création scénique plus ambitieuse, Flower a pour objectif de se produire dans des salles de types SMAC, dans des festivals dès l'automne et de se professionnaliser, pérenniser son activité et développer de nouveaux projets. Dans cette étape de développement et de structuration, il est accompagné administrativement par l'association bisontine de promotion et soutien à la culture dans le domaine des musiques actuelles, Le Chat noir, créée fin 2021.

Afin de soutenir la professionnalisation et l'aboutissement du projet musical de Flower, en particulier ses résidences au Bastion et à La Rodia, il est proposé d'apporter une subvention de 1 200 € à l'association Le Chat noir.

B/ Aides complémentaires à des structures en cours d'accompagnement par le dispositif Emergences

1. Association Compagnie du Bondinho - Projet Roi Lear / théâtre

Association bisontine créée en 2017 par Aurélien Deque, metteur en scène, comédien et dramaturge, cette compagnie vise à créer, diffuser et promouvoir des spectacles vivants et des films, avec l'ambition de contribuer à la démocratisation culturelle. A cette fin, elle réunit, selon ses projets, de jeunes artistes et techniciens pour la plupart issus de formations bisontines (DEUST, CRR, DNMADE, Master Arts de la scène...). La compagnie, d'abord étudiante, poursuit depuis plusieurs années un processus de structuration et de professionnalisation, en particulier autour de son projet de création *Roi Lear*.

Débuté en 2018, avec la réalisation d'une traduction inédite de la pièce de Shakespeare, ce projet de spectacle, qui réunit dix comédiens au plateau, a, depuis, fait l'objet d'une première version en salle, adaptée en 2020 pour l'extérieur, en particulier pour les lieux de patrimoine. La compagnie, suite à ces premières étapes, a défini de nouvelles orientations (travail sur le texte et la mise en scène, adaptation de la distribution, de la musique, des décors), en parallèle de la mise en œuvre de diverses démarches de production et de structuration professionnelles.

La compagnie, après avoir mobilisé différents partenaires, a finalisé sa création au premier semestre 2021 au cours de plusieurs résidences et a pu diffuser le *Roi Lear* et le présenter au public et aux professionnels durant sa tournée estivale 2021 (notamment à la Citadelle, au Centre diocésain de Besançon ou encore à l'association Renaissance du Château du Pailly). Elle a par ailleurs bénéficié d'une aide logistique du Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, d'une subvention du Conseil départemental du Doubs, d'un mécénat privé d'une entreprise suisse, d'un soutien de la

DRAC Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de l'opération Eté Culturel et du dispositif de valorisation du patrimoine de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Le Conseil Municipal du 20 mai 2021 a soutenu le projet de diffusion 2021 du *Roi Lear* à hauteur de 5 000 € dans le cadre du dispositif Emergences. Cette aide a permis à l'association de porter son projet de la création à la diffusion dans des lieux patrimoniaux en salariant 12 personnes et en offrant une première présentation de son travail auprès du public et des professionnels.

L'association souhaite poursuivre la diffusion du spectacle à Besançon (dans la Cour du Palais Granvelle les 26 et 27 juillet notamment) et en proche région durant la saison estivale 2022. Cela lui permettrait d'accentuer sa visibilité auprès des professionnels en particulier les scènes conventionnées, les structures du réseau Affluences, susceptibles de diffuser ce spectacle et/ou d'accompagner la professionnalisation et la structuration de cette jeune compagnie.

Afin de l'aider à diffuser son spectacle *Roi Lear* durant l'été 2022 et à concrétiser sa démarche de professionnalisation, il est proposé d'apporter à l'association Compagnie du Bondinho une subvention de 2 500 €.

2. Compagnie Truelle destin – Projet Robert sans Travail / arts de la rue

Fondée à Besançon en 2018 par Marion Plaza et Olivier Schlosser, formés au Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon, la compagnie Truelle Destin cherche à produire des spectacles tout terrain mêlant théâtre et musique, dont l'humour est le fil rouge, construits autour de personnages travaillés et décalés, à la fois caricaturaux et très humains.

L'association poursuit actuellement le développement de son projet de création collective de spectacle de rue, *Robert sans travail*. Il s'agit du quatrième projet de la compagnie depuis sa création et le plus ambitieux. Mêlant théâtre et chanson, *Robert sans Travail* raconte, avec humour noir et absurde, la quête épique d'un homme à la recherche d'un emploi dans notre société contemporaine. Cette création au long court, débutée en 2019, est un spectacle participatif, durant lequel le public, qui aura une influence directe sur le déroulement, est amené à voter.

Depuis 2018, l'association a pu nouer différents partenariats et collaborations sur le territoire, notamment avec des institutions, comme le musée du Temps ou le service culturel du Crous (qui l'accompagne dans cette création) ou des petits lieux privés. Grâce notamment à l'aide du dispositif Emergences de 2 000 € attribuée par le Conseil municipal du 10 décembre 2020, elle a pu avancer dans ses démarches de professionnalisation et de structuration, dans une période complexe en raison de la crise sanitaire.

Pour son projet *Robert sans travail*, la compagnie a été accueillie en résidence en 2020 au théâtre et au studio de la Bouloie, puis en 2021 à la Maison Jacques Copeau en Côte-d'Or et au Théâtre de l'Unité à Audincourt lui permettant d'élargir sa visibilité auprès des professionnels du secteur. Plusieurs résidences sont programmées en 2022 dont deux à La Fabrique à Messeugne (71), une à La Citronnade de Besançon, une à Besançon en lien avec le Festival du Bitume et des plumes (lieu à définir) et la dernière à Nevers avec la structure organisatrice du festival des Zaccros d'ma rue. Dans le cadre de la finalisation de sa création, l'association a prévu de faire appel à un regard extérieur expérimenté dans le domaine du théâtre de rue, en l'occurrence Céline Chatelain, directrice artistique de la Cie L'oCCasion. Les dernières phases de travail permettront notamment de finaliser la mise en scène et de tester le projet devant un public et des professionnels du territoire.

L'association bénéficie plus particulièrement d'un partenariat avec l'association Du Goudron et des Plumes qui lui apporte un accompagnement sous une forme d'aide à la structuration, de conseils et mise en réseau en matière de stratégie de production et de diffusion, après un premier apport en coproduction. De plus, l'association du Goudron et des Plumes s'est engagée à programmer les deux premières du spectacle lors du festival du Bitume et des Plumes début octobre 2022.

La compagnie Truelle destin poursuit ses démarches de professionnalisation avec pour objectifs de s'insérer dans les réseaux de diffusion et d'être présents dans des festivals de rue d'envergure nationale (Chalon dans la rue, Festival d'Aurillac, etc...) afin de toucher des programmeurs nationaux et s'offrir de nouvelles diffusions.

Afin de soutenir l'association Truelle destin dans son processus de professionnalisation et de lui permettre de finaliser et diffuser sa création *Robert sans travail*, il est proposé de lui apporter une subvention de 2 500 €.

3. La dernière maison du village – Projet L'Autre chose / arts de la rue

Jeune association créée en 2020, la compagnie La dernière maison du village a vocation à produire les projets de création de Lucie Lombard, auteure et metteuse en scène, musicienne et comédienne et Thomas Meyer, comédien, musicien et compositeur, tous deux formés au Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon. Après plusieurs collaborations, ils ont décidé de fonder une structure commune pour leurs projets, cherchant à traiter d'un théâtre de l'humain à travers la poésie, par les mots pour la première, par le corps pour le second, tout en inscrivant leur démarche dans une charte pour des spectacles raisonnables.

La dernière maison du village travaille depuis sa création sur le développement de deux projets, l'un pour le plateau intitulé *Dans ton ventre désert, je vois des multitudes* et un spectacle pour l'espace public en rosalie *L'autre chose*.

L'association a été soutenue par le Conseil municipal du 10 décembre 2020 dans le cadre du dispositif Emergences pour un montant de 1 500 €. Ce soutien a permis à la structure de faire face aux effets de la crise en soutenant son processus d'implantation sur le territoire et de structuration professionnelle.

L'association a choisi de se recentrer sur son projet de création *L'autre chose*, spectacle de rue articulé autour d'une rosalie, élément principal. Cette création pour neuf interprètes aborde l'univers des sciences sous un angle poétique et léger, en mêlant jeu clownesque, musique acoustique et manipulation de matières et objets en s'inspirant du travail de Pierre Meunier. Cette création vise à s'interroger sur notre besoin à l'autre, sur le rapport à l'amour.

Après une phase de recherche en 2021-2022 au Théâtre de l'Unité, à la Cartonnerie de Mesnay, au Théâtre de la Bouloie ou encore à La Méandre de Chalon-sur-Saône, la compagnie se concentre sur les prochaines étapes de travail, notamment une parade musicale en préambule au spectacle et a programmé une résidence en itinérance en juillet 2022. L'association entrera ensuite dans une période d'écriture à l'automne 2022 pour terminer sur huit semaines de création entre janvier et juin 2023.

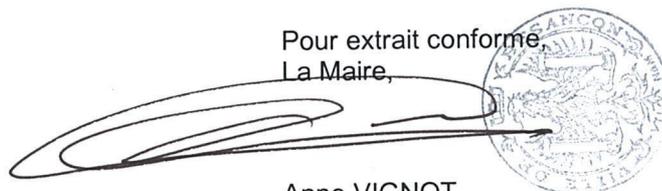
Afin de soutenir l'association La dernière maison du village dans son projet de création *L'autre chose* et plus particulièrement sa résidence en itinérance en 2022, il est proposé de lui apporter une subvention de 2 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 8 200 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.33.6574 0022185.10032. Elle fera l'objet d'un versement en une fois à compter de la notification de la subvention à chacune des associations.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 1 200 euros à l'association Le Chat noir,
- 2 500 euros à l'association Compagnie du Bondinho,
- 2 500 euros à l'association Truelle destin,
- 2 000 euros à l'association La dernière maison du village.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.